

AFFAIRE:VINCI/ETAT/LACHAUME.

Affaire de **contrefaçon ,corruption !** Par les groupes , **VINCI,MARAIS ,IEV et l'ETAT** partenaire !
Sur le chantier TGV sud atlantique !Réalisation des fossés béton qui bordent la ligne TGV !

1) Présentation de l'inventeur .

Monsieur jacques LACHAUME,directeur d'un bureau d'études ATEMI ,6 personnes ,travaillant en télé- travail pour les études, **ATEMI : Assistance Technique Études Mécaniques Industrielles .**

Les réalisations sont confiées à un partenariat de grosses entreprises, de mécanique et de métallurgique.

Un petit chez soit, un grand chez les autres! Très bonne formule ! Avec ce principe réduction des coûts maxi ! Maintenant en retraite, âge 67 ans, vole de mon brevet extrudeuse de fossé béton, par 3 attaques de VINCI !

2) Invention de jacques LACHAUME !

Le 30 06 200 ,je fais déposé par le cabinet GUIU de Dijon,mon brevet d'une **extrudeuse de fossé béton.** J'avais pris le soin de déposer une enveloppe SOLEAU le 29 04 2002 !

Cette machine extrude les fossés béton, le long des voies ferrées,et des autoroutes !

Le principe générale de ma machine étant de **tirer un moule** sur le **fond** d'un fossé, à l'aide d'un **bras articulé** monté sur un **cadre coulissant orientable** et un **moule** verrouillé sur **4 cônes**, bloqué par un **verrou basculant**. L'ensemble de l'**extrusion du béton**, tiré par un **châssis à empattement variable, motorisé par deux chenilles.**

Énorme amélioration par rapport aux machines existantes concurrentes! En productivité et adaptation au travail demandé !

3) Contrefacteurs de cette machine.

Les contrefacteurs sont déjà **mon client VINCI**, qui par sa filiale, **GTM/VINCI** m'a commandé deux machines le 25 04 2002 !

Je m'aperçois en 2012 que **VINCI** a copié mon extrudeuse ! Et cette entreprise a travaillé en bande organisée avec **MARAIS**, multinationale qui fabrique des trancheuses pour enfuir divers matériaux en continu, câbles, tuyaux, etc !

MARAIS a réétudié en copiant le principe et construit ses deux copies, avant de les fabriquer,sans le moule ! Le moule à été copié par **IEV** sur une commande de **VINCI** !

4)Preuves de la contrefaçon par VINCI, pour le vol de mon extrudeuse.